

NON AU PROJET MINIER DE NIAFRANG ! OUI AU DEVELOPPEMENT DURABLE !

Qui sommes-nous ?

- le Comité de lutte contre l'exploitation du zircon. Il agit au nom des villageois concernés par le projet minier depuis 2011
- la Coalition Appel de la Dune, née en 2017 à l'initiative du Collectif de chercheurs et spécialistes de la Casamance créé deux ans auparavant. Sur la base du texte de l'Appel, elle rassemble des organisations de la société civile (mouvements citoyens, ONG...) et des personnalités. Elle apporte son soutien à la lutte menée par le Comité (qui en est membre).

Que contestons-nous ?

- Le projet minier

Niafrang n'est que la 1^e étape d'un projet plus vaste d'exploitation des sables métallifères (contenant notamment du zircon) que l'on trouve à la base des dunes du littoral casamançais. Le site est petit (6km sur moins de 200m), mais le minerai y est 3 fois plus riche qu'à Diogo (Grande Côte).

Le permis de recherche avait d'abord été accordé à la multinationale australienne Carnegie, en 2004, avant de revenir à une autre société australienne, Astron, aujourd'hui domiciliée en Chine (Hong-Kong), pays où la totalité de la production serait exportée et transformée.

En raison du contexte (oppositions au projet), il a fallu attendre 13 ans, jusqu'en juin 2017, pour la délivrance du permis d'exploiter à Astron. Mais le démarrage des travaux, initialement prévu au dernier trimestre de l'année 2017, a finalement été reporté.

- Les arguments des partisans du projet

- un projet avantageux pour tout le monde : c'est faux !

- . pour les populations ? des miettes ! (quelques emplois éphémères + infrastructures que l'Etat n'a pas réalisées depuis plus de 50 ans)
- . pour la région ? très faibles retombées + chantage au développement : s'opposer au projet serait refuser le développement de la Casamance !
- . pour le Sénégal ? Bien qu'étant appelé à être l'un des piliers du Plan Sénégal émergent (PSE), l'ensemble du secteur minier pèse encore peu dans l'économie sénégalaise, que ce soit dans le PIB (moins de 2%, principalement grâce à l'or) ou dans les exportations (dont les minéraux lourds de Diogo ne représentent que 3%). Et sa part est très modeste dans les recettes de l'Etat.
- . par contre, le profit serait maximal pour la multinationale

- un projet sans risques : c'est faux !

Les inquiétudes des populations sont légitimes. Elles sont également fondées : des spécialistes de notre Collectif de chercheurs ont en effet pu démontrer que l'étude d'impact environnemental et social (EIES) sur laquelle s'est appuyé l'Etat pour autoriser l'exploitation sous-estime ou ignore de graves risques que cette exploitation ferait peser sur le milieu naturel

et sur les populations (serait-ce parce que cette étude a été réalisée par un cabinet lié à la société minière ?). Toujours est-il que le groupe Astron lui-même cache les risques sociaux que courent ses propres investisseurs : dans ses communications publiques, il ne mentionne ni les probables impacts environnementaux, ni le contexte local conflictuel, ni les oppositions qui se manifestent au sein des communautés concernées.

L'écosystème littoral qui s'étend au sud depuis le Saloum est unique au Sénégal : il est à la fois très riche, en termes de biodiversité (faune et flore), et très fragile (rien à voir le milieu semi-aride de la Grande Côte, où le site minier est en outre éloigné du rivage). Cet écosystème est déjà menacé par les conséquences du réchauffement climatique (élévation du niveau de la mer, recrudescence des phénomènes climatiques violents, ignorée par l'EIES...). L'exploitation minière ne ferait qu'aggraver ces risques existants et en créerait de nouveaux :

- fragilisation de la dune par son excavation (même partielle), aggravant le risque de submersion de la zone qu'elle protège : des milliers d'hectares de cultures (rizières, palmeraies, vergers) et une trentaine de villages où vivent des milliers d'habitants ;
- menaces aggravées sur la nappe phréatique, dont dépendent les populations et les cultures : en qualité (salinisation accrue, pollution), et en quantité (perturbation des circulations souterraines) ;
- menaces sur la biodiversité résultant des interactions entre l'océan, les bolons, la mangrove et la dune. Cet écosystème fragile est le même tout le long du littoral. A Abéné, il bénéficie d'une aire marine protégée (AMP). Pourquoi en livrerait-on une partie aux pelleteuses à Niafrang ? ***Toucher à l'un de ses éléments, en l'occurrence la dune, c'est en effet mettre en péril la totalité !***

- un projet approuvé par les populations : c'est faux !

Si c'était vrai, pourquoi avoir reporté le démarrage de l'exploitation afin de convaincre ces mêmes populations ? N'est-ce pas parce qu'elles ne l'étaient pas ? Leur mobilisation le confirme aujourd'hui !

Conclusion : Les populations ont très peu à gagner avec l'exploitation minière et beaucoup à perdre !

Problèmes locaux, enjeux globaux

Notre mobilisation s'inscrit dans un contexte plus large d'***aggravation des menaces***, non seulement sur la Casamance (déforestation, épuisement des ressources halieutiques...), mais aussi sur tout le territoire national (et au-delà), en particulier les zones littorales. Cette aggravation est pour une part imputable aux conséquences du réchauffement climatique. Mais elle résulte également de choix économiques qui sacrifient les espaces et leurs ressources à la demande mondiale et à l'appât du gain. En dépit du discours officiel, ces choix non seulement ne garantissent nullement le développement mais vont à l'encontre d'un développement durable.

C'est pourquoi, si la lutte contre le projet concerne en premier lieu les ressortissants de la zone (Niafrang, Kabadio, Abéné, Kafountine, etc), elle concerne aussi tous ceux qui, au Sénégal et ailleurs, estiment que la préservation et l'amélioration des équilibres environnementaux et sociaux passe avant les appétits financiers des multinationales et de l'Etat. La question n'est pas de savoir ce qui rapporte le plus rapidement le plus d'argent, mais de savoir quel monde

nous voulons laisser à nos enfants. Ce n'est ni un combat entre le nord et le sud du Sénégal, ni un combat entre le Nord et le Sud, mais un combat entre deux modèles de société, à l'intérieur de chaque société.

A partir du modèle dont ne voulons pas, nous pouvons alors préciser les contours du modèle que nous voulons.

Que proposons-nous ?

Alternative Dune pour le développement durable et participatif du territoire

Ce projet a été élaboré avec les habitants de la zone (réunion publique du 6 décembre 2017) à partir d'exemples connus de développement de territoires sensibles. Le principe qui a fait ses preuves est simple : plutôt que laisser des investisseurs épuiser les ressources naturelles en espérant des retombées (emplois, routes, bâtiments), il est plus profitable pour les habitants de valoriser au maximum les ressources existantes en s'organisant pour une meilleure efficacité.

Il se trouve que sur ce territoire les ressources sont importantes : un milieu naturel d'une grande diversité, de belles compétences des habitants en matière d'agriculture et de transformation des produits, des valeurs partagées de solidarité, de citoyenneté et de préservation de l'environnement. Il est donc possible de progresser grâce au travail collectif et à l'organisation ainsi définis :

- choisir les filières d'activité (arboriculture, riz, maraîchage, ressources halieutiques, tourisme équitable..) déjà présentes et dont la productivité sera améliorée ;
- agir sur tout le territoire en coordonnant l'action par des moyens communs : aide technique, commercialisation, promotion ;
- mettre à contribution les meilleures compétences bénévoles au niveau national et international dans les secteurs utiles : permaculture, environnement, énergie, commerce, etc ;
- rechercher des clients sur le marché local, puis régional, puis national, en créant une marque ;
- atteindre l'autonomie financière en deux ans et dégager les moyens propres d'investissement pour assurer la pérennité du projet de développement et les revenus des habitants.

Un budget d'investissement (local, matériel, moyens de communication et de désenclavement) de 20 millions de Fcfa sur deux ans a été établi. Une feuille de route pour la première année a été rédigée.

Et maintenant ?

Après nous avoir ignorés pendant des années et avoir tenté de passer en force en 2017, le gouvernement a finalement changé de méthode : il a accepté à la fois le report du démarrage de l'exploitation, le principe d'une nouvelle étude d'impact, et l'ouverture à la discussion avec les opposants au projet minier. Nous saluons d'autant plus ce repositionnement qu'il répond à nos demandes : il justifie notre mobilisation pour permettre aux populations concernées de se prononcer librement, et en toute connaissance de cause. Mais nous restons vigilants : s'il a changé d'approche, l'Etat n'a pas renoncé à ses objectifs !

Niafrang, le 2 juin 2018

***Le Comité de lutte contre l'exploitation du zircon de Niafrang
La Coalition Appel de la Dune***

Contacts :

- *Ousmane Sané (porte-parole du Comité de lutte) : 77 50138 79*
- *Laye Diallo (coordonnateur de la section de Bignona du Forum civil) : 77 634 14 04*